

Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 Avril 2018

Présents :

Madame Lucienne BIARDOUX – Maire

Monsieur Fabien BUSSY - 1^{er} Adjoint

Monsieur Daniel GONTHIER - Conseiller

Madame Caroline Malaterre – Conseillère

Madame Jacqueline MIRAT - Conseillère

- Monsieur Roman CHARLES - 2^{ème} adjoint

- Madame Nicole JOYOT - Conseillère

- Miriam MATHIEU – Conseillère

- Monsieur Marc-Antoine SOURD – Conseiller

Représentés :

Monsieur Fritz Monking - Conseiller donne pouvoir à Madame Miriam Mathieu - Conseillère

- Excusés non représentés : Monsieur Hervé Jean-Louis – Conseiller -

Secrétaires de séance : Madame Jacqueline Mirat – Madame Nicole Joyot

Ordre du jour

-Vote des comptes administratifs 2017

- Vote des budgets primitifs 2018

- Vote taux impôts locaux 2018

- Délibération modification PLU

- Délibération travaux eau (maître d'œuvre, étude préalable)

- Délibération redevance ENEDIS et ORANGE

- Questions diverses

Madame le maire ouvre la séance à 19h10

1) Vote de comptes administratifs.

Assainissement :

Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses
16 443.57 €	32 543.83 €
Recettes	Recettes
25 505.84 €	66 800.15 €

Eau :

Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses
50 203.08 €	16 299.79 €
Recettes	Recettes
81 574.66 €	46 920.59 €

Commune :

Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses
381 133.92 €	213 285.10 €
Recettes	Recettes
516 671.38 €	166 693.76€

Madame le Maire sort

Délibération : votes comptes administratifs commune/eau/assainissement 2017

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 9

Les comptes administratifs 2017 budget commune/eau/assainissement sont approuvés à l'unanimité

2) – Vote des budgets primitifs 2018

Eau et Assainissement

Fonctionnement

Dépenses	Recettes
Dépenses courantes : 60 713.00 €	Consommations : 38 000,00
Redevance : 18 000.00 €	Redevance : 5 000,00 €
Pertes sur créances : 1 000.00 €	Abonnements : 20 000,00 €
Intérêts : 2 400.00 €	Amortissement : 10 380,00 €
Amortissements : 30 000 €	Excédent reporté : 40 433,00 €
Dépenses imprévues : 2 000.00 €	-
Total : 114 113,00	Total : 114 113,00 €

Investissement

Dépenses	Recettes
Amortissement : 10 680,00 €	Amortissement : 30 000.00 €
Emprunt : 3 3371,00 €	FCTVA : 10 409.00 €
	Excédent reporté : 64 878.00 €
Dépense imprévues : 4 000.00 €	
Travaux vermot : 45 470.00 €	Sub DETR : 22 734.00 €
Compteur ventouse : 6 000,00 €	
Travaux Parc Mézocdefroy 433 200.00 €	Sub DETR AESN : 252 700.00 € Prêt : 122 000.00 €
Total : 502 721.00 €	Total : 502 721.00 €

Délibération : vote budget primitif eau assainissement 2018

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

Délibération : Le budget eau assainissement 2018 est voté à l'unanimité

La fusion des deux budgets permet de rétablir les frais de personnel normalement imputables à ce budget. La pose d'une vanne de sectionnement sur le réseau de Vermot évitera le retour des eaux des maisons non habitées.

Budget de la commune

Fonctionnement

Dépenses	- Recettes
Charges générales : 152 242,00 €	Recettes propres : 73 305,00
Eclairage Public : 10 800,00 €	Impôts, taxes FNGIR : 204 500,00€
Charges de personnel : 121 800,00 €	Dotations compensations : 87 925,00 €
Indemnités élus : 14 000,00 €	Loyers : 42 350,00 €
Pertes créances : 2 000,00 €	
SDIS 58 : 14 600,00 €	Excédent reporté : 88 947,00 €
Subv et subv annexes : 2 700,00 €	
Intérêts : 9 000,00€	
Amortissement : 1 854,00 €	
FNGIR : 83 031,00 €	
Dépenses imprévues : 5 000,00 €	
Virement investissement : 80 000,00 €	
Total : 497 027,00 €	Total : 497 027,00 €

Investissement

Dépenses	Recettes
Emprunts : 117 000 €	Virement fonctionnement : 80 000,00 €
Caution : 300,00 €	Amortissement : 1 854,00 €
Plu : 6 500,00	FCTVA : 46 420,00 €
Eglise 3T Permis : 3 000,00 €	Divers : 1 869,00 €
Mur cimetière : 6 000,00 €	
Mézauguichard : 2 900,00 €	Sub DCE 2017/2018 : 14 294,00
Matériel divers : 2 737,00 €	
Dépenses imprévues : 6 000,00 €	
Déficit reporté : 46 592,00 €	Excédent reporté : 46 592,00 €
Total : 191 029,00 €	Total : 191 029,00 €

Délibération : vote budget primitif budget de la Commune

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

Le budget primitif de la Commune 2018 est approuvé à l'unanimité

- les bons résultats de MTR-Arorm nous sont communiqués avec une très nette progression de la part de leurs ressources propres dans leur budget (essentiellement, **service pédagogique** : 789 élèves ont visité le Mémorial et le Musée de la Résistance en 2017 et les **entrées** Musée et Mémorial).
- Bibliothèque : le département bibliothèque sera ramené à la mairie suite au transfert de l'agence postale : l'ex-salle du conseil devenue salle cadastrale sera aménagée pour accueillir les lecteurs à mobilité réduite. L'agencement de la salle de lecture au 1^{er} étage sera amélioré. Cette salle servira de « stockage des livres », de bibliothèque et éventuellement de salle de réunion pour les associations. Le conseil renouvelle à Caroline sa confiance et lui rend hommage pour son action pour cet équipement.

3 – Vote taux d'imposition 2018

Après un débat animé, une augmentation de 1% est mise au vote

Délibération : augmentation de 1% du taux d'imposition

Abstention : 0 Vote contre : 3 - vote pour 7

L'augmentation de 1% du taux d'imposition 2018 est adopté par 7 voix contre 3

4) – Modification du PLU

Une révision allégée du PLU est nécessaire.

Coût de cette modification : 5 400 € TTC

Cette modification interviendra dans les 5 à 7 mois.

Un membre du conseil, concerné par cette modification sort.

Délibération : modification du PLU

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 9

La modification du PLU est adoptée à l'unanimité

5) – Délibération travaux eau (maitrise d'œuvre – étude préalable)

2 devis pour cette étude

Nièvre Ingénierie : 33 441 €

SPEE (Service Public Eau Energie) : 14 000 €

Délibération : pour choix du devis SPEE

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

Le choix du devis SPEE pour un montant de 14 000 € HT est adopté à l'unanimité

6) Redevance ENEDIS et Orange

Le conseil doit chaque année renouveler son accord pour facturer à Orange et Enedis une redevance pour occupation des sols, pour un montant de 2000 €.

Délibération : Pour le renouvellement de la facturation à Orange et Enedis

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

Le renouvellement est approuvé à l'unanimité

7) Questions diverses

- **Piste forestière** : La Caisse des dépôts et consignation propose de financer une piste forestière de 2km 400 de long sur un chemin mitoyen aux communes de Dun et Saint-Agnan

Délibération : pour la construction de cette piste

Absention : 0 Vote contre : 0 Vote pour : 10

La construction de cette piste forestière est approuvée à l'unanimité

- **Assainissement** : une maison incluse dans la zone d'assainissement collectif ne permet pas l'installation de celui-ci. Cette maison doit être retirée du zonage assainissement collectif.

- **Délibération : pour le retrait de cette maison du zonage assainissement :**

- **Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10**

Ce retrait est approuvé à l'unanimité

- **Le Conseil Départemental** nous soumet une délibération prise par ce Conseil qui demande le renforcement de l'offre de soins et médico-social.

Le Conseil municipal ne s'oppose pas à la délibération du Conseil Départemental.

- **Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs** : Changement de statuts
La Communauté de Communes souhaite que la compétence réseau de communications électroniques soit transférée à un échelon supra communal, ce qui entraîne, dans un premier temps un transfert de cette compétence à la nouvelle Communauté de Communes, puis la signature d'une convention avec Nièvre Numérique.

Le conseil municipal n'est pas favorable à ce transfert.

- Le conseil examine une demande d'aide sociale de 500 €.

Madame Biardoux lève la séance à 22h30